ARTCI
AUTORITE DE REGULATION DES TELECOMMUNICATIONS/TIC DE COTE D'IVOIRE

Réunion annuelle FRATEL 2026

Comment soutenir le déploiement de nouvelles infrastructures numériques ? Cas de la Côte d'Ivoire

Vendredi 30 OCTOBRE 2026

1. Cadre légal et institutionnel

Loi n° 2024-352 du 6 juin 2024

Partage des infrastructures d'accueil, autorisation simplifiée, régime allégé pour les data centers et services cloud, couverture des zones blanches et protection des usagers.

ARTCI

Code de l'électricité - loi n° 2014-132 et décret n°2016-862

Production et commercialisation de l'électricité ouvertes à la concurrence ; transport sous monopole de l'État ; autoproduction encadrée ; promotion des énergies renouvelables ; audits énergétiques obligatoires pour les grands consommateurs ; contrôle de la qualité et de la continuité du service.

CI-ENERGIE et ANARE

Code de l'environnement — loi n° 2023-900

Évaluation environnementale préalable des projets susceptibles d'affecter l'environnement et soumission des installations classées à un régime de déclaration ou d'autorisation, selon les risques et nuisances associés.

ANDE

Code des investissements - ordonnances n° 2018-646, n° 2019-1088 et n° 2024-857

régimes de déclaration ou d'agrément, avantages fiscaux et douaniers en phase d'implantation et d'exploitation selon la zone, zone franche (loi n°2004-429) dédiée aux TIC avec 0 % de douane et d'impôt sur 5 ans

CEPICI

2. Stratégies numériques visant le développement des infrastructures

Stratégies alignées et feuilles de route sur le PND 2026-2030

SNIA 2030 - Stratégie National de l'Intelligence Artificielle

Piliers : investissement, inclusion, gouvernance

SNGD 2030 - Stratégie Nationale de Gouvernance des données

Piliers : Culture et utilisation éthique des Données, Infrastructures, Interopérabilité et Accessibilité des Données, Innovation, Développement des Compétences

Plan d'accélération 2026-2028

7 piliers, 40 projets structurants

1. Connectivité
2. Administration numérique pour tous
3. Écosystème de l'innovation
4. Intelligence artificielle nationale
5. Cybersécurité et confiance numérique
6. Compétences numériques
7. Commerce électronique et services postaux

Objectif : 15 % du PIB en 2030
contre 6 à 8 % estimés aujourd'hui

3. Six leviers pour déployer des infrastructures

Objectif : encourager l'investissement pour couvrir l'ensemble du territoire national

Autorisation générale simplifiée

Gestionnaires d'infrastructures d'accueil : autorisation générale, réponse sous 2 mois, durée de 10 ans.

Partage d'infrastructures et data centers

Accès aux pylônes, gaines et poteaux sur demande raisonnable ; refus motivé et limité ; litige tranché par l'ARTCI.
Régime allégé de déclaration pour l'installation de centres de données et cloud en Côte d'Ivoire.

Accès, itinérance et MVNO

Itinérance nationale sans surcoût pour l'abonné, accueil des opérateurs virtuels et partage de réseaux radio.

Cartographie et zones blanches

L'ARTCI cartographie les réseaux, identifie les zones blanches et suit les engagements de déploiement à cinq ans.

Intervention publique ciblée

En zone sans initiative privée, l'État peut établir et exploiter des infrastructures d'accueil et/ou des réseaux de télécommunications au bénéfice des opérateurs.

Service universel et satellite

Contribution des opérateurs au service universel et procédure dédiée aux systèmes satellitaires.

Source : loi n°2024-352 du 6 juin 2024 relative aux communications électroniques. Le Titre XI complète le dispositif (droits de passage et servitudes).

4. État des lieux : un secteur en construction

Des avancées concrètes, mais des angles morts à résorber (Impact IA 2026)

~20

data centers publics, un parc à moderniser

75 %

de la consommation encore d'origine thermique

322

Téraflops au sein du CNCCI à Bingerville, en service depuis 2018

38 537

km de fibre optique nationale déployé à fin juin 2026

5 890

Gbps de Capacité des câbles sous-marins à fin juin 2026 (taux d'utilisation : 49%)

Gouvernance éclatée

- Compétences dispersées : Ministère, ANSUT, ANSSI, ARTCI, CNCCI
- Réponse : Création prévue d'une structure publique unique chargée de la gestion des infrastructures numériques de l'État (SNGD 2030) et d'une future ANIA (SNIA 2030)

Point d'échange internet

- Point d'échange Internet (CIVIX) : acteurs raccordés, hébergement des contenus au niveau national, extension (nouveaux points de présence)

Calcul national pour l'IA

- Existence d'un Centre National de Calcul (CNCCI) disposant de 322 téraflops et 7200 cœurs avec un statut juridique à reformer, réhabilitation du CNCCI en 2025,
- Supercalculateur d'État (2026)

Chantier en cours : Data Center national et Cloud souverain (Marcory-Anoumabo, horizon 2027), complétés par 3 nouveaux data centers IA publics et une offre privée de GPU locaux attendue dès 2027 (SNIA 2030, Impact IA 2026).

5. Disponibilité de l’énergie : la capacité augmente

Capacité de production électrique installée · MW · 2024 (base) à 2030 (cibles)

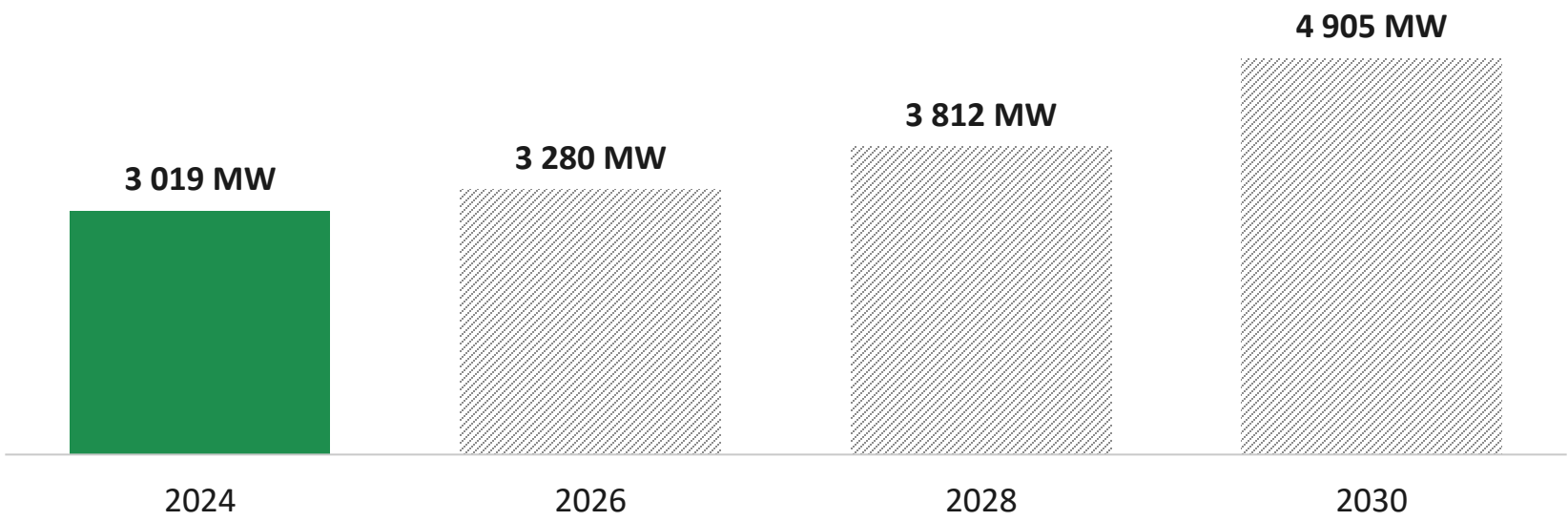

Une capacité nationale en hausse, favorable au développement de sites et centres de données fiables et compétitifs.

6.Comment soutenir le déploiement : pistes d'action

ENJEU	ACTIONS PROPOSÉES	PORTEURS
Énergie	Accès prioritaire au réseau électrique pour les sites et centres de données ; solutions hybrides (solaire, batteries et groupes électrogènes) pour les sites isolés.	*MTNIT, Ministère de l'Énergie, CI-ENERGIES, opérateurs*
Sécurité et souveraineté	Classification des données sensibles et hébergement local ; fixation d'un niveau minimal de sécurité des réseaux et services ; plans de continuité audités.	*ARTCI, ANSSI, opérateurs*
Environnement	Indicateurs d'efficacité énergétique et d'optimisation du refroidissement (consommation en eau, etc.) dans les cahiers des charges ; mutualisation privilégiée à la construction de nouveaux sites.	*ARTCI, Ministère de l'Environnement*
Financement	Mobilisation des investissements privés et des partenariats public-privé (PPP), avec des mécanismes de financement adaptés aux infrastructures numériques, notamment en zones peu rentables.	*MTNIT, ANSUT, bailleurs, banques*
Procédures	Simplification et coordination des procédures d'autorisation et de droits de passage ; pose systématique de fourreaux lors des travaux routiers.	*MTNIT, collectivités, AGEROUTE*

Que le partage de nos expériences contribue à accélérer le déploiement des infrastructures numériques pour un espace francophone connecté, inclusif et durable.

ARTCI

AUTORITE DE REGULATION DES TELECOMMUNICATIONS/TIC DE COTE D'IVOIRE